



EUROPLASMA (ALEUP, ISIN FR 000044810), concepteur et exploitant de solutions plasma pour la production d'énergies renouvelables et la valorisation des déchets dangereux, annonce :

- **La livraison des moteurs additionnels de CHO Morcenx le 6 septembre**
- **La reprise de la production d'Inertam**
- **Le retour d'Erik Martel au sein du Conseil d'Administration**

1- Energies Renouvelables : les 2 moteurs GE Jenbacher sont en cours d'expédition vers la centrale CHO Morcenx

Les deux moteurs additionnels destinés à la centrale CHO Morcenx ont été respectivement testés sur banc et réceptionnés à l'usine Jenbacher en Autriche les 22 et 23 août derniers. En cours d'expédition, leur livraison sur le site de Morcenx est prévue le 6 septembre, conformément au planning annoncé.

Ils seront ensuite installés dans les cellules prévues à cet effet, puis raccordés (tuyauterie, câblage, instrumentation). La remise en route de la centrale est prévue dans le courant du mois de septembre.

Ces deux moteurs de 2MW, fabriqués spécifiquement pour le gaz de synthèse, permettront à la centrale CHO Morcenx d'augmenter significativement la quantité d'énergie renouvelable délivrée au réseau, et de lever la réserve correspondante, ouvrant ainsi la voie à la Final Acceptance.

2- Traitement de l'Amiante: Inertam reprend la production début septembre

L'usine Inertam annonce la reprise de ses activités de vitrification au plus tard le 7 septembre 2016.

Des travaux importants ont été réalisés depuis la décision prise par Inertam d'arrêter temporairement la ligne de vitrification des déchets le 1er juillet 2016, par mesure de précaution. Ces travaux, menés en étroite concertation avec les autorités et l'ensemble du personnel ont porté essentiellement sur des optimisations techniques du procédé, accompagnés d'améliorations des modes opératoires. Ils permettent à l'usine non seulement de respecter les nouvelles exigences réglementaires relatives à l'amiante, mais également d'anticiper d'éventuels renforcements futurs de ces contraintes. Afin de renforcer la sécurité des opérateurs, ces derniers ont en outre bénéficié d'un complément à leur formation initiale sur la prévention du risque amiante.

Le choix de réaliser des modifications de ses installations qui dépassent les exigences réglementaires permet à Inertam de pérenniser sa ligne de production.

L'interruption exceptionnelle et les travaux d'optimisation de la ligne de vitrification des déchets auront inévitablement un impact sur la performance financière d'Inertam en 2016, tous les efforts seront déployés au cours du dernier trimestre pour le minimiser. Les nouvelles améliorations du procédé devraient toutefois permettre à Inertam de renouer très rapidement avec le profil de croissance observé depuis mi-2015.

Rappelons qu'Inertam est le seul opérateur au monde à proposer le procédé de vitrification d'amiante par technologie plasma. Cette haute technologie constitue la seule solution de neutralisation définitive et de valorisation des déchets amiantés.

3- Corporate : Erik Martel rejoint le Conseil d'Administration d'Eurolasma

Le Conseil d'Administration d'Eurolasma, réuni le 22 août 2016, a coopté à l'unanimité Monsieur Erik Martel au poste d'administrateur, en remplacement de Monsieur Henri Arif.

Cette cooptation sera soumise pour ratification aux actionnaires lors de la prochaine assemblée générale ordinaire.

Erik Martel connaît bien le groupe pour en avoir été un administrateur actif pendant près de 6 ans, et depuis 2014 en tant que représentant permanent de Masdar Venture Capital, jusqu'à leur démission du Conseil d'Administration annoncée en avril 2016. Erik Martel a depuis quitté Masdar VC, et a de nouveau la capacité de mettre ses compétences et son engagement au service d'Eurolasma.

Sous réserve de la ratification par les actionnaires, la composition du Conseil d'Administration est désormais la suivante :

- **Pierre Catlin**, Président
- **Erik Martel**, Administrateur
- **Kim Ying Lee**, Administrateur indépendant
- **Yann Le Doré**, Administrateur indépendant
- **François Marchal**, Administrateur
- **Jean-Eric Petit**, Administrateur et Directeur Général d'Eurolasma

A propos d'EUROPLASMA

Au cœur des problématiques environnementales, EUROPLASMA conçoit et développe des solutions plasma innovantes destinées à la production d'énergies renouvelables et à la valorisation des déchets dangereux ainsi qu'à des applications connexes vers des industries multisectorielles soucieuses de réduire leur empreinte environnementale. L'action EUROPLASMA est cotée sur Alternext (FR0000044810-ALEUP). Pour plus d'informations: www.eurolasma.com

Contacts :

Relations Presse

Anne BORDERES

Tel : + 33 (0) 556 497 000

Relations Investisseurs & Analystes

contactbourse@eurolasma.com

Avertissement important

Ce communiqué contient des informations et déclarations de nature prévisionnelle fondées sur les meilleures estimations de la Direction à la date de leur publication. Ces informations sont soumises par nature à des risques et incertitudes difficilement prévisibles et généralement en dehors du champ d'action du Groupe. Ces risques incluent les risques listés dans le Document de Référence du Groupe disponible sur son site internet <http://www.eurolasma.com>. Les performances futures du Groupe peuvent en conséquence différer sensiblement des informations prospectives communiquées et le Groupe ne peut prendre aucun engagement quant à la réalisation de ces éléments prévisionnels.